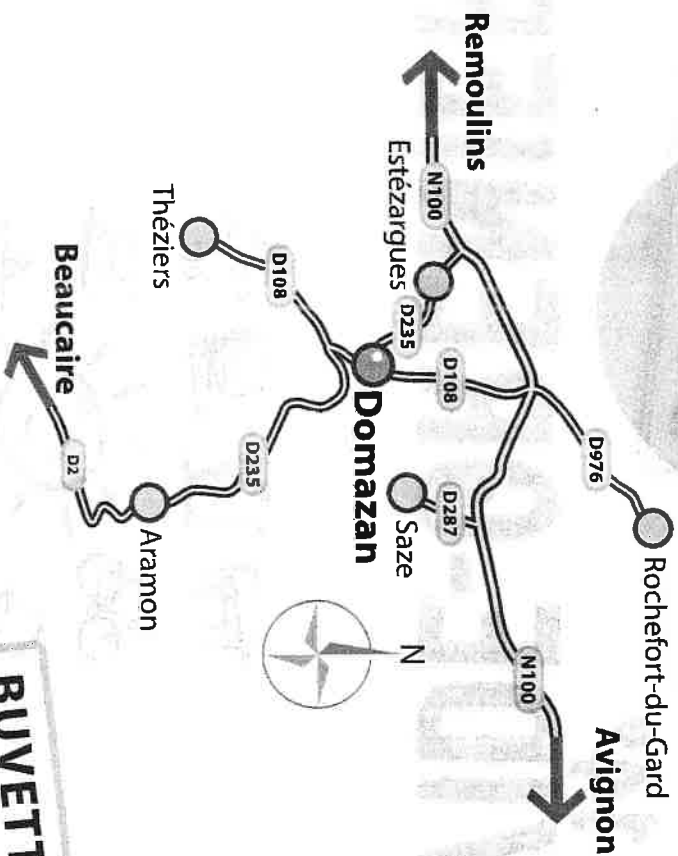


# 14<sup>e</sup> VIDE-GRENIER

DOMAZAN

Dimanche 17 juin 2018

Comment s'y rendre



BUVETTE  
et WC  
sur place

CAFÉ RESTAURANT  
PLATS À EMPORTER  
**LOU MISTRBAU**  
Réservation 04 66 57 10 33

# 14<sup>e</sup> VIDE-GRENIER

DOMAZAN

## Règlement intérieur

- 1- L'association **Le Grenier Domazanis**, organisatrice du vide-grenier, ne considère pas l'envoi du bulletin d'inscription comme un engagement et peut le refuser.
  - 2- Le titulaire se doit d'occuper l'emplacement qu'il lui a été attribué de 8 heures à 17 heures. Tout emplacement vide à compter de 7 heures est susceptible d'être loué à un autre exposant. Il est interdit de partager gratuitement ou de sous-louer tout ou partie d'un emplacement.
  - 3- En cas de vol et de tout dommage ou détérioration de matériels, l'exposant s'engage à renoncer à tout recours contre les organisateurs.
  - 4- Le prix des articles mis en vente devra être indiqué et lisible.
  - 5- Toute personne exposant à titre non professionnel s'engage sur l'honneur à vendre ou à échanger uniquement des objets usagés qui lui sont personnels.
  - 6- Les emplacements seront réservés à la condition que le montant de la location ait été entièrement payé aux organisateurs, ce qui devra être fait au plus tard le 10 juin 2018. Les bulletins d'inscription incomplets seront renvoyés.
  - 7- Aucun remboursement ne sera consenti après la date limite d'inscription, ni pour cause d'impressions survenant dans la journée de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation pour cause exceptionnelle.
  - 8- Pour les exposants mineurs, inscription **obligatoire** par les parents. Le déballeage s'effectue strictement entre **6h30** et **8h00**. Après le déballeage, stationnement obligatoire en **dehors** de la zone de vente du vide-grenier. Toute circulation de véhicule est interdite sur la zone du vide-grenier entre **8h00** et **17h00**.
  - 9- Après remballage, l'emplacement sera laissé **propre** (containers). En cas de non respect, interdiction de participation aux prochains vide-greniers.
  - 10- Tout participant au vide-grenier de Domazan s'engage à adhérer de façon pleine et entière à ce règlement intérieur.
- En pleine connaissance du règlement intérieur que je m'engage à respecter :**

Signature de l'exposant :

(précédée de la mention lu et approuvé)

# 14<sup>e</sup> VIDE-GRENIER

Dimanche 17 juin 2018

**Bulletin d'inscription**

DOMAZAN

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Raison sociale .....

Tél. / Fax .....

**Particuliers**

N° de carte d'identité .....

**Professionnels**

Registre de commerce .....

N° Siret .....

Nature du stand .....

**EMPLACEMENT**

Tarif 10€ les 3 mètres (vous pouvez choisir 3, 6 ou 9 mètres maximum)

Nombre de mètres choisis :

**! Joindre à votre bulletin d'inscription pour tous**

Votre paiement date limite le **10 juin 2018** à l'ordre du Grenier Domazanais

+ Une photocopie de carte d'identité + Le règlement intérieur signé au dos

**! Pour les professionnels**

Carte commerçant ou un extrait Kbis

Envoyez vos bulletins au Grenier Domazanais

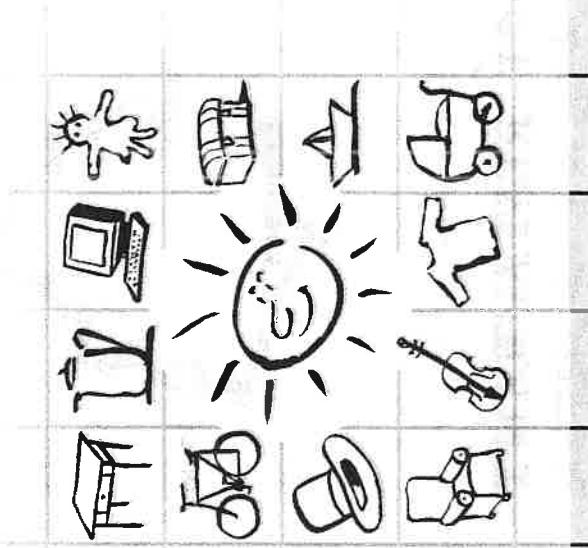
Mairie de Domazan - 30390 DOMAZAN

Dimanche 17 juin 2018 30390

DOMAZAN

14<sup>e</sup>

# VIDE-GRENIER



**Renseignements et réservations**

Tél. : 04 66 57 47 50 - 06 68 59 06 45  
06 49 17 84 76

Mairie : 04 66 57 03 28 - www.domazan.fr  
legrenierdomazanais@gmail.com